

Vannes, le 5 novembre 2024

NOTE N° 1392

A afficher jusqu'au 31 décembre 2024

NOEL 2024

Nous avons le plaisir de vous informer que les **CARTES YEATI** sont arrivées au CSE.

Cette année, **les enfants** nés entre **2009 et 2024** ainsi que **tous les salariés** en bénéficient !

Nous vous invitons donc à venir les retirer au bureau du CSE contre émargement.



Vous recevrez un mail comportant votre mot de passe personnalisé ainsi que la marche à suivre afin d'activer votre carte cadeau !

N'oubliez pas de vérifier vos courriers indésirables et « autres » !

yeati

